

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Band: 2 (1888)

Artikel: Note sur les armoiries de quelques familles neuchâteloises

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746615>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

*Notes sur les Armoiries de quelques familles
Neuchâteloises.*

VI.

Osterwald.

On sait que les Osterwald portaient d'argent à trois sapins de sinople mouvants d'une terrasse (quelquefois aussi de trois montagnes) du même. Il n'est cependant pas sans intérêt de remarquer l'absence de la terrasse ou des trois montagnes sur le cachet ordinaire du membre le plus connu de cette famille, le grand théologien Jean Frédéric Osterwald.



Cachet de J.F. Osterwald.

Ce cachet de 16 mm. de diamètre

Fig. 154. porte un écusson rond entouré d'un cartouche dans le style du 17^e siècle et timbré d'un casque grillé, sans cimier, environné de lambrequins. Selon cette pièce il faudrait faire une place dans l'armorial à une variante des armoiries d'Osterwald: d'argent à trois sapins de sinople arrachés, rangés en pal.

Cette forme me plaît d'autant plus que les Neuchâtelois ont eu longtemps la manie de charger la pointe de leurs armes de trèfles, de terrasses et de montagnes. L'absence de cette surcharge constitue presque une distinction honorable et semble justifier une présomption d'antériorité, lorsque les deux formes se rencontrent simultanément à une époque où la terrasse était de mode.

VII.

Westphale - Grisel - Jeanneret - Montandon.

Pour être souvent arbitraires et maladroitement inventées les armoiries que se donnent certaines familles des communes rurales ne sont pas dénuées d'intérêt. Bien au contraire, elle nous font toucher du doigt la manière dont sont nées à une époque plus ancienne les blasons de beaucoup de familles bourgeois^{es} de petite noblesse.

Dans notre pays en particulier une foule d'armoiries, auxquelles leur ancienneté a donné une importance historique, n'ont pas eu d'autre origine.